

Animateur CLAS H/F

Animateur territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2025-VERSAILLES-317

Localisation du poste : Versailles

Direction concernée

VIE DES QUARTIERS LOISIRS
JEUNESSE

Domaine d'activité

Education, animation

Service concerné

VIE DES QUARTIERS LOISIRS
JEUNESSE

Catégorie du poste

B

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

La Maison de quartier Chantiers accueille une soixantaine d'enfants et de jeunes dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (pour moitié des primaires, et autant de collégiens), encadrés par une équipe de permanents, de techniciens et de bénévoles pour la mise en oeuvre de ces actions.

Les accueils sont réalisés les lundis, mardis, jeudis et vendredi, après l'école (de 16h30 à 19h.)

Missions principales :

Mise en oeuvre et évaluation du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :

« L'ensemble des actions du dispositif CLAS visent à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. »

Formation prévue (avec la Ligue de l'enseignement notamment) au moment de la prise de poste, pour bien appréhender ce dispositif.

Dans le cadre du CLAS, la Maison de Quartier Chantiers accueille une soixantaine d'enfants / jeunes, encadrés par une équipe de permanents, de techniciens et de bénévoles pour la mise en oeuvre de ces actions.

- Rencontrer chaque famille souhaitant faire entrer leurs enfants dans le dispositif, ou orientée par des partenaires, afin d'évaluer les besoins et de prioriser les demandes.
- Concevoir des projets individuels et collectifs répondant aux besoins observés (actions de soutien à la parentalité, accompagnement scolaire, animations, ateliers socioéducatifs)
- Assurer le recrutement et coordonner les activités des bénévoles et de l'équipe des vacataires.
- Assurer un suivi régulier de l'évolution de l'enfant auprès des différents interlocuteurs et partenaires.
- Mettre en place les outils de suivi, permettant d'évaluer la progression de chaque enfant / jeune, d'établir des évaluations trimestrielles de chaque situation pour déterminer si le maintien dans le dispositif est pertinent ; ces outils permettront également de nourrir l'évaluation annuelle du dispositif .

Mobilisation des différents acteurs :

- Mettre en place tout partenariat susceptible d'être bénéfique aux enfants / jeunes, en favorisant leurs apprentissages, leur prise de confiance en eux et leur ouverture culturelle.
- Favoriser la mobilisation des acteurs de la communauté éducative, en particulier les familles.
- Assurer le lien et faciliter le dialogue entre les intervenants (techniciens, bénévoles, enseignants, et évidemment, les familles...).
- Participer aux commissions CLAS inter maisons de quartier, et contribuer au développement de projets inter-quartiers.

Parentalité :

- Faire des points réguliers avec la CESF sur le suivi des familles les plus vulnérables et précaires, et l'accompagner sur une réunion trimestrielle avec les partenaires sociaux, dans ce même cadre
- Travailler en étroite collaboration avec la référente famille, afin de mettre en place des actions visant à conforter les parents dans leur rôle éducatif, et d'encourager leur mobilisation dans les apprentissages de leurs enfants
- Nouer des contacts avec des partenaires (associations, prestataires, organismes divers...) afin de développer des actions favorisant le lien

parent-enfant et la réussite de l'enfant

Prévention jeunesse :

- Mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation sur des problématiques susceptibles de concerner les jeunes (addictions, comportements à risques, harcèlement, mal-être...)
- En lien avec le référent jeunesse 16-25 et le référent ALSH (accueil de loisirs), participer à des actions en direction des jeunes en situation de décrochage scolaire, en rupture avec les institutions

Participation aux initiatives et au fonctionnement de la Maison de Quartier :

- Participer à l'organisation des événements locaux.
- Participer à l'organisation d'actions transversales et inter maisons de quartier, à l'échelle de la Ville.

Missions ponctuelles :

- Assurer le remplacement du personnel absent quel que soit le secteur d'activité (notamment secteur famille et ALSH)

Appartenance à un ou des groupes de travail :

- Groupes de travail inter maison (CLAS) pilotés par les directeurs référents
- Projet événementiel de la ville en transversalité avec d'autres directions

Votre profil

Formation

Formation

Diplôme de niveau III (obligation agrément Centre social) : DUT, Licence, BPJEPS, DEJEPS ...

Expérience antérieure souhaitée :

Expérience similaire au sein d'un Centre Social ou d'une association.

Autonomie/responsabilités :

- Engage la responsabilité civile et/ou pénale en cas d'accidents ou dommages corporels pratiquants, occasionnels ou réguliers, lors des séances sportives, et en cas de non-respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Garant de la préparation et de la mise en oeuvre des activités intégrées au projet social de la Maison de quartier
- Garant de la qualité du service rendu aux usagers sur les sujets afférents
- Disponibilité jusqu'à 19h pour le CLAS

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

Poste à 36h/semaine

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance

Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%

Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)